



Je quitte l'appartement mais je dois 2 loyers

Par **ludovic62231**, le **02/01/2010** à **12:40**

Bonjour,

est ce que je peux proposer au propriétaire de prendre la caution pour m'acquitter des deux loyers que je lui dois ?

je ne passe pas par une agence , l'appartement n'est pas meublè et je le quitte en bon etat, merci pour votre réponse, cdt.

Par **jeetendra**, le **02/01/2010** à **12:49**

[fluo]ADIL du Nord [/fluo]
(Association Départementale d'Information Logement du Nord)
2 RUE ALEXANDRE DESROUSSEAUX
59160 Lille

Bonjour, vous a déjà reçu des réponses à vos questions, contactez l'Association de locataires ADIL à Lille pour plus de précisions, bonne année 2010 à vous.